

arrêter. Si une telle situation existe, comment cette mesure législative peut-elle y remédier?

Mon deuxième point porte sur la loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles et aux instruments aratoires. Des terres et des bâtiments ont été ajoutés dans la loi. Que le ministre m'explique pourquoi pas le bétail. En cette ère de technologie avancée nous avons certainement atteint en agriculture le degré de raffinement voulu pour voir que les bestiaux sont des machines qui transforment les protéines brutes en protéines raffinées et digestibles. C'est ce qu'ils font vraiment. Nous avons appris que l'ancien ministre de l'Agriculture qui se trouve maintenant à l'autre endroit avait obtenu une nouvelle race d'animal de boucherie, qu'il appelle le transformateur de foin Hays. (*Calembour intraduisible sur le nom de M. Hays et le foin* [*«hays»*]). Pourquoi ce nom? Parce qu'il publie dans son annonce que cet animal transformera huit livres de fourrage en quatre livres de bœuf. Je ne voudrais pas manger de ce bœuf, mais cela n'a rien à faire avec la question. Son annonce me laisse sceptique. Il faudrait un transformateur très perfectionné pour être en mesure de transformer huit livres de fourrage en quatre livres de bœuf.

**M. Baldwin:** Ce doit être du bœuf assez coriace.

**M. Horner:** Je conviens avec mon collègue, le député de Peace River (M. Baldwin) qu'il serait assez coriace et j'aurais peur d'en manger.

Je constate que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) est revenu à son siège et je voudrais parler de son attitude au sujet de ce problème. Le transformateur Hays est un exemple que je donne pour faire comprendre au ministre que lui-même et son ministère devraient songer sérieusement à ajouter à l'alinéa d) de l'article 3 «acheter des animaux de boucherie.» Je ne veux pas parler de l'achat de bestiaux de pâturage, mais du dernier stade de la production animale. Je ne prétends pas que nous devrions nous lancer dans l'élevage pour le plaisir de la chose. Je veux parler du dernier stade de la production animale qui consisterait à acheter des animaux de boucherie et de les transformer en protéines et en bœuf comestible.

Si le ministre de l'Industrie et du Commerce se rendait dans l'Ouest canadien ces jours-ci et s'il avait assisté aux ventes de bétail qui ont eu lieu le mois dernier et ce mois-ci, il se rendrait compte que le facteur de conversion est en fait le bétail que l'on nourrit de grain. Qu'il tente d'acheter ce bétail! Qui achète ces bestiaux? Les cultivateurs qui ont un excédent de grain et du

grain humide que le ministre de l'Industrie et du Commerce n'a pas vendu. Pourquoi paient-ils si cher pour ces bêtes? Parce qu'ils veulent convertir le grain humide, le blé et les grains de provende, d'un produit invendable, d'une protéine brute en une protéine digestible. Ils utilisent le bétail comme machines ou convertisseurs, comme le propose le ministre. Dans les dix dernières années, on n'a jamais prouvé, à notre ère de haute technologie, que les animaux sont en fait des machines. Je suis certain que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) sait parfaitement ce que j'entends par conversion. S'il voulait que j'examine davantage la question de savoir si les animaux sont ou non des machines, voyons ce qui suit.

Des animaux sont maintenant produits en laboratoire, de sorte que toute la période de gestation dans le sein de l'animal peut devenir inutile. On fait des expériences de ce genre dans les laboratoires scientifiques du monde entier. Bon gré mal gré, cela pourrait bien se passer ainsi dans l'avenir.

Même si je ne veux pas ressasser la question, j'espère que le ministre examinera sérieusement la possibilité de rendre la loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles aussi largement applicable que possible. Je sais que le ministre peut soutenir que d'autres moyens existent pour placer des capitaux à la disposition de l'industrie du bétail et de l'élevage, et que des fonds peuvent être obtenus sous le régime de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. C'est le plus faible argument que j'aie jamais entendu, car le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Industrie et du Commerce savent tous deux le nombre d'animaux nécessaires pour transformer mille boisseaux de céréales et le genre de machines qu'il faut pour accomplir le même travail. L'immobilisation initiale pour acquérir une telle machine est loin d'être minime.

La loi sur les prêts aux améliorations agricoles autorise des prêts d'environ \$15,000 pour l'achat de bétail d'élevage. Cette somme n'est guère suffisante. Si la mesure autorisait des prêts de \$100,000, elle ferait œuvre utile. Le ministre prétend que l'opposition n'offre jamais de suggestions constructives. Pour ma part, j'en ai présenté deux extrêmement importantes et susceptibles d'améliorer la loi. J'aimerais que le ministre leur accorde une attention sérieuse.

• (4.30 p.m.)

Le troisième point que je veux mentionner est de nature différente. Je ne m'y attarderai pas, car il en a été question lors de l'étude de la loi sur le crédit agricole. Je veux parler de la modification relative aux prêts destinés